

être un des plus grands soucis du pays; c'est ainsi que le gouvernement considère la chose, si j'en juge par le discours du trône.

**Des voix:** Bravo!

**M. Stanbury:** Même si l'instruction relève primordialement des provinces, au Canada, il est devenu de plus en plus évident ces dernières années que les intérêts provinciaux et nationaux exigent la participation fédérale active dans ce domaine. Je suis heureux de voir que les gouvernements fédéral et provinciaux ont fait de grands pas vers une plus grande collaboration afin d'augmenter les chances d'instruction pour tous les Canadiens. Aucun gouvernement fédéral ne s'est intéressé plus sincèrement et ne s'est attaqué aussi énergiquement à cette tâche. Les gouvernements provinciaux semblent reconnaître, d'une façon générale, la nécessité de collaboration et se réjouissent de la participation fédérale à cette tentative visant à résoudre les problèmes de notre pays en matière d'instruction. Toute autre attitude serait criminellement égocentriste au Canada, dont l'avenir est axé sur l'instruction.

Je suis fermement convaincu qu'on devrait canaliser et coordonner les efforts à l'échelon national, admettre sans restriction la primauté des provinces et concentrer l'attention et les ressources du pays sur l'éducation, facteur vital et fondamental de la croissance et le bien-être de la nation tout entière. J'estime qu'un bureau de l'éducation au sein d'un ministère fédéral remplirait ce but; il pourrait coordonner les divers services du gouvernement fédéral en matière d'éducation et travailler étroitement avec les provinces en vue d'établir des objectifs et des normes nationaux. On pourrait entreprendre conjointement nombre de nouveaux programmes d'importance nationale sous l'égide d'un tel bureau. Le gouvernement a admis, et nous devons le reconnaître nous aussi, que le Canada est encore un pays sous-développé dans le domaine des ressources humaines.

Je crois, monsieur l'Orateur, que le Canada souffre depuis trop longtemps de l'absence d'un objectif national bien défini en matière d'éducation. Si on ne fait rien pour y remédier, notre nation en souffrira peut-être de façon tragique au cours des années critiques qui s'en viennent.

On voit déjà pointer à l'horizon l'aube du deuxième siècle d'existence du Canada. Il appartiendra à la jeunesse d'aujourd'hui, aux jeunes Canadiens qui, j'en suis convaincu, doivent être mieux préparés et mieux inspirés que leurs aînés pour le façonner, le transformer et l'améliorer. Je crois qu'ils le sont en effet. Personnellement engagé dans les récentes élections, il est possible que je

ne sois pas en mesure de juger, mais j'avoue que j'ai été impressionné par le vif intérêt des jeunes Canadiens, chose que je n'avais jamais constatée auparavant. Cela tient peut-être partiellement à l'exemple des parents, car dans York-Scarborough, on s'est toujours beaucoup intéressé aux affaires publiques.

• (4.30 p.m.)

En général, 80 p. 100 des électeurs environ y votent aux élections fédérales. Toutefois, je pense que cela indique plus probablement l'intérêt et le souci d'un nombre croissant de jeunes Canadiens. Je suis heureux qu'ils aient l'occasion de servir dans la Compagnie des jeunes Canadiens à laquelle ils feront, je crois, un chaleureux accueil. J'espère qu'un plus grand nombre de ceux qui sont âgés de 18 ans et plus auront l'occasion de voter aux prochaines élections fédérales.

Si les jeunes s'intéressent plus à la politique, ils s'en inquiètent davantage aussi et je crois qu'ils ont raison. La politique n'est plus à jour, au Canada; l'obtention ou la conservation du pouvoir ne constituent plus des objectifs suffisants pour un parti politique; le Parlement a trop à faire pour se livrer constamment à des querelles partisans internes; enfin, si nous pratiquons une politique de l'époque des diligences à l'âge des envolées spatiales, nous serons considérés nous-mêmes comme de tragiques anachronismes.

Je trouve encourageant qu'on s'accorde à reconnaître le besoin d'améliorer davantage la procédure de la Chambre, afin de rendre encore plus efficace cet instrument de la volonté populaire et du bien public. Mais la réforme par excellence, c'est sûrement celle de nos attitudes et de notre comportement. Si nous agissons de façon positive, nous ferons renaître et justifierons la confiance des Canadiens dans l'institution ancienne et sacrée qu'est le Parlement. Autrement, nous risquons de lui faire un tort irréparable. Veillons jalousement sur nos droits et privilèges, insistons pour nous faire entendre, donner notre appui ou nous opposer, mais ne perdons pas de vue, un seul instant, les devoirs et responsabilités qui nous incombent de par ces droits et privilèges mêmes.

La jeunesse canadienne et tous les Canadiens sont en droit d'attendre qu'il s'accomplisse beaucoup de travail au cours de la présente législature. Il y a beaucoup à faire. Je me réjouis de ce qu'il nous sera demandé de mener une lutte toujours plus étendue contre la pauvreté au sein de notre pays d'abondance, d'adopter un hymne national distinctement canadien, d'engager des fonds considérables pour faciliter les études et encourager la recherche, de doter le pays d'un régime d'assurance-frais médicaux en colla-